

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL DANS LES INSTANCES PARITAIRES

ÉTAPE 2 : VÉRIFIER LA LISTE DES AGENTS PRÉPARATOIRE À LA LISTE ÉLECTORALE

L'étape 1 qui concernait la vérification de l'effectif au 01/01/2026 étant terminée, il est désormais nécessaire de passer à la vérification de la liste des agents préparatoire à la liste électorale.

Nous vous invitons à consulter les listes préparatoires : Comité Social Territorial (CST), Commission Administrative Paritaire (CAP) & Commission Consultative Paritaire (CCP)

comment faire ?

ÉTAPES

- Connectez-vous à AGIRHE et allez dans menu Instances
- ÉLECTION CAP > liste des agents préparatoire à la liste électorale

À renouveler pour ÉLECTION CST et ÉLECTION CCP.

The screenshot shows the AGIRHE web application interface. At the top, there is a navigation bar with tabs: 'Agent', 'Collectivité', 'L. D. Gestion', 'Instances', and 'Documents'. The 'Instances' tab is selected, and a dropdown menu is open, showing options: 'Promotion interne', 'Avancements de grade', 'Elections CAP', 'Elections CST', and 'Elections CCP'. The 'Elections CAP' option is highlighted, and a sub-menu is visible with the option 'Liste des agents préparatoire à la liste électorale' highlighted. Below the navigation bar, there is a 'Tableau de bord' section with a link to 'Actualités CDG'.

Les listes d'agents que vous trouverez sont le reflet de la carrière connue par nos services. Par conséquent, si vous constatez des anomalies (erreur de grade, agent manquant, agent parti...), nous vous demandons de prendre contact avec vos interlocutrices habituelles du service gestion des carrières et de nous transmettre les actes nécessaires : arrêtés et/ou contrats (nomination, avancement de grade, démission, mutation, retraite...).

Cette mise à jour des listes est un préalable à l'établissement de la liste électorale.

Nous vous rappelons que le Conseil d'Administration du Centre de Gestion a décidé du recours au vote électronique. Celui-ci impose une organisation extrêmement rigoureuse reposant intégralement sur la **fiabilité absolue des données relatives aux agents**.

 **Nous vous demandons également de bien vouloir vérifier ou compléter pour chaque agent :**

- Date de naissance
- Lieu et département de naissance

Ces données pourraient déterminer le moyen d'authentification personnel de chaque électeur, afin de garantir la confidentialité du vote.

The screenshot shows the 'Identification' form in the AGIRHE application. The form is divided into three main sections: 'Identité', 'Carrière', and 'Absences'. The 'Identité' section contains fields for 'Civilité' (Madame), 'Nom de naissance' (LISTE), 'Code et Numéro Agent' (L19850 19850), 'Date de naissance' (31/05/1966), and 'Département de naissance' (14). The 'Carrière' section contains fields for 'Nom d'usage' (LISTE), 'Matricule', 'Lieu de naissance (ville)' (CAEN), and 'Date de décès'. The 'Absences' section contains fields for 'Prénom' (Aptitude), 'Num. App. Liée', and 'Nationalité' (Française). There are also checkboxes for 'Original d'un DOM ou de St-Pierre et Miquelon?' (Non/Oui).

Le service **GESTION DES CARRIÈRES** peut vous accompagner, n'hésitez pas à nous contacter !